

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE HAMBYE ANNEE 2022 / 16

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux sont invités à se rassembler à la Mairie, le **jeudi 5 juillet 2022** à 20 h 30.

Hambye, le 8 août 2022.  
Le Maire,



Michel VOISIN.

Affichage du compte-rendu le 8 juillet 2022.

L'An deux mil vingt-deux, le **5 juillet à 20 h 30**, les membres du conseil municipal de la Commune de HAMBYE, dûment convoqués par Monsieur le Maire, se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Michel VOISIN, Maire de HAMBYE, pour une session ordinaire.

Etaients présents : Mmes et MM. Michel VOISIN. Isabelle RUAULT. Mariane CHAPON. Chantal LESAULNIER. Claudine LECERF. Nadine LADROUE-DENIS. Guillaume PEPIN. Victorien PIGNET. Jacky BRIONNE. Pascal HUREL. Gérard WASCHINGER. Vincent LENGRONNE.

Absents excusés : Chantal GUILLOTTE. Nathalie LE BRETON (pouvoir à Jacky BRIONNE).  
Absent : Géraldine LEPETIT.

Monsieur Michel VOISIN indique que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

Monsieur Gérard WASCHINGER, désigné conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Le procès-verbal du 2 juin 2022 est approuvé et le registre est signé en fin de séance.

### **OBJET : AVENANT AU MARCHÉ POUR LES TRAVAUX DU LOTISSEMENT HYPOLITE GANCEL.**

Le Maire rappelle que le marché pour les travaux du lotissement Hyppolite Gancel était initialement de 137.631,65€ HT.

Des travaux supplémentaires doivent être effectués et un avenant doit donc être signé pour :

- La réparation de différents ouvrages endommagés pour un montant de 1.600€ HT,
- Le raccordement de propriétés au réseau d'eaux pluviales pour un montant de 2.318€ HT dont une partie est prise en charge par les deux propriétaires à hauteur de 500€ chacun.

Soit donc un total de 3.918€HT de travaux supplémentaires.

Le coût total de ce marché sera donc de 141.549,65€ HT.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité par le Conseil Municipal et pouvoir est donné à Monsieur le maire pour signer l'avenant.

DEL22011043 – PREFECTURE DE LA MANCHE. Reçu le 8 juillet 2022.

### **OBJET : DEMANDE DE CERTIFICAT D'URBANISME.**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal sur diverses demandes de certificats d'urbanisme. Certaines parcelles posent des problèmes d'accessibilité.

### **OBJET : DEMANDE D'ADMINISTRÉ CONCERNANT LE TRANSPORT SCOLAIRE.**

Un administré a écrit à la mairie pour exprimer ses difficultés par rapport au transports scolaires entre le collège de Gavray et le bourg de Hambye. Il n'y a qu'un horaire de retour pour l'arrêt dans le bourg à 17h30, or la famille habite à 3km du bourg et l'enfant devrait longer la D13 (dangereux surtout en hiver), les parents ne quittant leur travail que plus tard.

La famille demande à la mairie la mise à disposition d'un local pour les enfants qui seraient dans la même situation. Cette solution n'est pas envisageable pour le Conseil Municipal pour des raisons de sécurité (mineurs sans surveillance).

Proposition est faite de demander à la garderie et à la CMB s'il serait envisageable qu'ils accueillent les collégiens concernés.

**OBJET : DESIGNATION D'UN REFERENT ASSOCIATION.**

Il existe environ 22 associations à Hambye. Il apparait donc important qu'un membre du conseil municipal soit désigné comme interlocuteur privilégié pour la vie associative de la commune. Jacky BRIONNE se porte volontaire pour remplir cette nouvelle mission.

Michel VOISIN se porte volontaire pour devenir membre du bureau du CBH (Comité pour la Braderie de Hambye) afin de faciliter les relations avec la mairie pour le côté sécuritaire notamment de la braderie.

**OBJET : ATTRIBUTION DU LOCAL DE LA MAISON DES JEUNES.**

Jusqu'à présent, ce local est utilisé le lundi midi par Madame Victoria FERNANDEZ. Elle accepte de changer pour effectuer son activité le mardi midi dans la salle des fêtes.

Les associations Hambyançons-nous et Troubl'Fêtes ont écrits à la mairie pour pouvoir occuper ce local.

Le conseil municipal propose que toutes les associations puissent utiliser ce local sur demande.

Le Maire explique que Madame Victoria FERNANDEZ occupait jusqu'à présent, le local de la Maison des Jeunes pour son activité de kinésithérapeute de groupe. Elle accepte de changer de salle et de date pour le mardi midi dans la salle des fêtes.

De ce fait, considérant que Madame Victoria FERNANDEZ ne peut exercer son activité de kinésithérapeute de groupe dans le local de la maison de santé qu'elle loue à la Mairie, il lui est proposé une location mensuelle de la salle des fêtes pour un loyer mensuel de 50€ auquel viendra s'ajouter le montant de l'électricité et du chauffage consommé, le mardi de 12 heures à 16 heures. Le nettoyage restant à sa charge.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

DEL22011044 – PREFECTURE DE LA MANCHE. Reçu le 8 juillet 2022.

**INFORMATIONS GENERALES.**

- Laura Szabo, artiste peintre qui a son atelier ainsi que son association, Les Crayons Agiles, à Gavray, viendrait exposer ses œuvres dans la chapelle du bourg durant les vacances de la Toussaint, du 22 octobre au 6 novembre 2022. Elle y proposerait également 2 ou 3 ateliers mêlant adultes et enfants pour les initier à la peinture et au dessin sur le thème de la faune et de la flore.
- Un atelier mobilité se tiendra ce jeudi 7 juillet à la mairie de Hambye avec des personnes qui pratiquent régulièrement le vélo pour mettre en valeur et promouvoir le vélo sur Hambye et ses environs.
- Route du Suret : Le propriétaire de la parcelle a été condamné à retirer son monticule de terre pour ne plus faire obstacle à l'écoulement de l'eau.
- Le 10 juillet a lieu l'animation A Bicyclette. Le bourg sera fermé de 16 heures à 22 heures.
- Fête du village le samedi 16 juillet organisée par l'association Hambyançons-nous. Le bourg sera fermé à partir de 16 heures.
- Marchés gourmands dans le bourg les 22 juillet et 19 août.
- Messe basse : les artistes seront à l'Abbaye les 21 et juillet et proposent aux hambyons de venir partager des temps d'échanges entre 20 et 22 heures. En août se tiendront les ateliers :
  1. 22 août : atelier chant
  2. 23 août : atelier scénographie
  3. 24 août : atelier scénographie
  4. 25 août : atelier chœur
  5. 26 août : atelier costume
  6. 27 août : repas

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.*